

## SOMMAIRE

Actualités des diplômés - 1

Actualités de l'Association - 6

Actualités des alumni - 8

Actualités des partenaires - 9

Événements à venir - 9



**Éditorial.** – Nous sommes heureux de publier la septième lettre d'information de l'Association du Collège et de l'École de droit. Ce numéro revient sur les temps forts de nos deux formations et de l'Association au cours du second semestre de l'année 2023/2024.

Si le semestre a été placé sous le signe de la continuité, des événements plus originaux se sont tenus, tant à l'École qu'au Collège de droit. En particulier, le début de l'année a été marqué par Les Moments judiciaires et musicaux de l'École de droit, une table ronde suivie d'un récital de piano donné par le Professeur Yves Mayaud. Le semestre s'est achevé par la conférence-anniversaire des Quinze ans du Collège de droit, consacrée à « l'Éloge du Généraliste ». Ces événements, qui ont réuni professeurs, partenaires et étudiants, illustrent le rapprochement du Collège et de l'École de droit avec le monde professionnel.

Aussi l'été est-il toujours, pour notre Association, le temps du renouvellement, avec l'élection des nouveaux présidents. Nous faisons entièrement confiance à la nouvelle équipe – Maëlys Meury pour le Collège de droit Madeleine Le Dall pour l'École de droit et Me Grégoire Lucas avocat à la cour et diplômé du Collège et de l'École de droit pour les alumni – afin de poursuivre ce qui a été entrepris.

Nous vous souhaitons une excellente lecture.

**V. Ohannessian et V. Bordereau**



## Actualités des diplômés

Nous remercions chaleureusement M. **Grégoire Lemarchand-Ghica** pour ses deux années en qualité de chargé de mission pédagogique du Collège et de l'École de droit.

Lui succède M. **Alexandre Le Pape-Gardeux**, doctorant en droit privé et ancien président de notre Association, que nous avons le plaisir d'accueillir.

Nous avons enfin l'honneur de vous informer que M. **Clément Favre-Rochex**, enseignant de l'École de droit, a été reçu au **concours d'agrégation de droit privé et de sciences criminelles**.

## Les Moments judiciaires et musicaux de l'École de droit



Le mardi 23 janvier dernier, l'École de droit a organisé un événement original articulé autour de deux temps.

La première partie de la soirée consistait en une table ronde passionnante, consacrée à la question « Tous les coups sont-ils permis à l'audience ? » et animée par Mme **Camille Alland**, juge d'instruction du tribunal judiciaire de Nanterre, Me **Maud Coudrais**, avocat et auteur d'un récent ouvrage (*Réhumaniser le droit*, LGDJ, 2023), et Me **Laure Heinich**, avocate, ancien Premier secrétaire de la Conférence et auteur d'un récent ouvrage (*La justice contre les Hommes*, Flammarion, 2023). Nos invitées furent interrogées par les élèves de l'École, au sujet notamment de l'éthique, de la *Foi du Palais*, et des usages et enjeux de l'audience.

Après le temps de la discussion est venu le temps de l'écoute. Les élèves, les universitaires et les nombreux professionnels se sont laissés porter par le récital de piano donné par M. **Yves Mayaud**, professeur émérite de notre université et auteur renommé de nombreux livres de droit pénal.



➤ Plus d'information : <https://college-ecole-de-droit.assas-universite.fr/fr/moments-judiciaires-musicaux-lecole-droit>

## Retour sur la Master Class de l'École de droit

La **Master class de l'École de droit** s'est tenue le **4 mars dernier** : l'appel ici projeté était celui d'un jugement de première instance, relatif à la publicité de boissons alcooliques dans le contexte de la fin de la pandémie de la covid-19.

Trois élèves de l'École ont plaidé aux côtés de Me **Cyril Bonan** (associé, cabinet Darrois), devant la Cour présidée par M. **Malik Chapuis** (juge au tribunal judiciaire de Paris), assisté par Me **Jean-Daniel Bretzner** (associé, cabinet Gredin Prat) et Me **Myrtille Mellet** (cabinet Mellet). Après le délibéré avec le public, la Cour a voté la relaxe de l'agence de publicité.



➤ Plus d'information : <https://www.assas-universite.fr/fr/retour-master-class-lecole-droit-2024>

## Actualités du partenariat avec l'Ordre des Avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation

Deux nouvelles visites à l'Ordre des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation ont eu lieu ce semestre. Les étudiants de deuxième année du Collège de droit ont été accueillis par Me **Thomas Lyon-Caen**, président de l'Ordre depuis **janvier 2024**. Dans le sillage des enseignements du diplôme, les étudiants ont été sensibilisés à la technique de cassation.



Dans le prolongement de ce beau partenariat, les étudiants ont été conviés à la finale de la conférence du stage de l'Ordre, un concours d'éloquence qui met aux prises chaque année de jeunes et brillants juristes. Un grand merci à Me **Lyon-Caen** pour son invitation !

➤ Plus d'information : <https://college-ecole-de-droit.assas-universite.fr/fr/finale-conference-stage-lordre-avocats-aux-conseils>

## Actualités du partenariat avec le Conseil Supérieur du Notariat

Les étudiants de deuxième année du Collège de droit ont été accueillis au siège du **Conseil supérieur du Notariat** le vendredi 23 février 2024.

Ils ont été reçus par Me **François Devos**, directeur des affaires juridiques, et Mme **Gaëlle Lambert**, administratrice en charge de la formation, qui leur ont présenté toutes les facettes du notariat et son organisation institutionnelle. Nous les remercions chaleureusement pour leur invitation.



## Auprès des futurs étudiants du Collège et de l'École de droit

Les étudiants du Collège de droit ont activement participé à la **Journée Portes Ouvertes de l'Université**, qui s'est tenue le **samedi 20 janvier 2024** au centre Vaugirard, pour répondre aux nombreuses questions des lycéens. Par ailleurs, le diplôme a été présenté dans **plus de 70 lycées** en France et à l'étranger.

Les élèves de l'École de droit ont également tenu un stand au cours du **Forum des formations des 13 et 14 mars 2024**, au centre Assas. Ce fut l'occasion pour les étudiants, en licence, de découvrir la formation d'excellence qu'est l'École de droit.

## Un mois de juin riche en événements

Retour sur la table ronde « Que reste-t-il de la Révolution française dans le droit contemporain ? » de l'École de droit



La quatrième édition des **Dialogues de l'École de droit** s'est tenue le lundi 3 juin dernier. Cette table ronde, au cours de laquelle de **prestigieux intervenants** ont échangé avec l'assistance composée d'étudiants, d'universitaires et de professionnels, fut l'occasion de s'interroger : « **Que reste-t-il de la Révolution française dans le droit contemporain ?** ». De nombreux sujets furent abordés par Me **Saam Golshani** (associé, cabinet White & Case), Me **Thierry Marembert** (associé, cabinet Kiejman & Marembert), M. **Ran Halévi** (historien, CNRS, directeur de collection aux éditions Gallimard), ainsi que les professeurs **Emmanuelle Chevreau** (vice-présidente des Instituts d'histoire du droit et de droit romain) et **Aude Denizot** (université du Mans), qui ont débattu de l'intégration européenne, la souveraineté nationale, la centralisation, le rôle du juge judiciaire et du concept de contrat social.

Après de **stimulants échanges**, le public et les invités se sont retrouvés dans les jardins du centre Vaugirard autour d'un cocktail.

➤ Plus d'information : <https://www.assas-universite.fr/fr/retour-table-ronde-reste-t-il-revolution-francaise-droit-contemporain-lecole-droit>

### Concours de plaidoyers du Collège de droit



Le **lundi 10 juin 2024**, s'est tenue la quatrième édition du concours de plaidoyers du Collège de droit, dans le prolongement de l'enseignement de rhétorique du **Professeur Cornu-Thénard**.

Les étudiants étaient invités à plaider, en binôme, à l'accusation ou à la défense, dans l'un des trois procès inspirés de romans : *L'Île* de Robert Merle, *Le maître des illusions* de Donna Tartt et *La Recherche de l'absolu* de Honoré de Balzac. En finale, pour chaque œuvre, deux binômes s'affrontaient.



Félicitations à **Alexandra Boustany** et à **Victor Bordereau**, qui ont remporté le concours après leur plaidoyer en défense, dans le procès du *Maître des illusions*. Des prix ont été remis à l'ensemble des finalistes ainsi qu'aux deux lauréats par Mme **Emmanuelle Filiberti**, directrice des éditions de Lextenso, ainsi que par la Société de législation comparée et la Société d'édition Les Belles Lettres.

Nous remercions infiniment l'équipe pédagogique et, en particulier, le **Professeur Nicolas Cornu-Thénard** pour l'organisation de ce beau concours.

➤ Plus d'information : <https://www.assas-universite.fr/fr/concours-plaidoyers-2024-college-droit-retour-finale>

## La conférence-anniversaire des Quinze ans du Collège de droit

Le **mardi 11 juin 2024** s'est tenue la conférence-anniversaire du Collège de droit, qui célèbre cette année ses quinze ans, au centre Vaugirard. En écho à la vocation pluridisciplinaire du Collège de droit, nos intervenants ont chacun fait « l'éloge du généraliste ».

Le président de l'Université, **Stéphane Braconnier**, et la directrice du Collège de droit, **Cécile Pérès**, ont ouvert la conférence en rappelant avec fierté et émotion la création du Collège de droit. Ils ont rendu hommage à **Pierre Crocq**, premier directeur du Collège de droit. Puis, **Louis Vogel**, président honoraire de l'Université, est revenu sur les raisons pour lesquelles il a appelé de ses vœux la création de cette formation généraliste et complémentaire au parcours classique.

Les généraux **Laurent Bitouzet** et **Hubert Charvet**, respectivement commandants de l'École de la gendarmerie nationale (EOGN) et de l'École de gendarmerie de Dijon, ont insisté sur la nécessité de créer des consciences citoyennes tant chez le gendarme que chez le juriste.

La conférence-anniversaire a vu se succéder deux tables rondes, la première portant sur le regard des universitaires et la seconde sur celui des praticiens.



En premier lieu, les Professeurs **Laurent Leveneur**, **Benoît Plessix**, **Marie Caffin-Moi** et **John Cartwright** ont successivement pris la parole pour défendre et valoriser la pensée et la méthode généralistes dans leurs domaines respectifs. Les universitaires ont souligné la singularité de la pensée généraliste, essentielle au discernement des enjeux juridiques actuels et à la prise de hauteur des étudiants sur les notions qu'ils étudient.

En second lieu, Me **Thomas Lyon-Caen**, avocat aux conseils et président de l'Ordre des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation, Me **Coralie Leveneur**, notaire (étude Cheuvreux), Me **Natasha Tardif**, avocat au barreau de Paris (managing partner, Reed Smith LLP Paris) et Mme **Emmanuelle Filiberti**, directrice générale de Lextenso, ont souligné l'importance d'une approche généraliste dans leurs professions respectives.



La célébration s'est achevée par un mot des étudiants. Puis, le président de l'université a remercié publiquement le professeur **John Cartwright** pour l'ensemble des enseignements assurés dans le Collège de droit depuis l'année universitaire 2010-2011. Enfin, des remerciements ont été adressés à **Grégoire Lemarchand-Ghica** (chargé de mission pédagogique du Collège et de l'École de droit) et au professeur **Cécile Pérès**, directrice du Collège de droit. Un chaleureux cocktail a clos cette célébration conviviale.

➤ Plus d'information : <https://college-ecole-de-droit.assas-universite.fr/fr/quinze-ans-college-droit-dassas>



## Actualités de l'Association

### Voyage de promotion à Bruxelles

Chaque année, les étudiants du Collège de droit organisent un voyage d'étude dans une capitale européenne. Cette année, nous nous sommes rendus à **Bruxelles**, du **26 au 29 janvier 2024**. Lors de ces quelques jours en Belgique, nous avons eu le privilège d'être accueillis à la **Commission européenne**. Pour l'occasion, nous avons assisté à une conférence sur le fonctionnement du **Service Européen pour l'Action Extérieure (SEAE)**, animée par un fonctionnaire européen, qui nous a sensibilisé au rôle de la Commission dans la conduite des relations internationales.



### Procès fictif du Collège de droit

Le procès fictif du Collège de droit est un temps fort de l'Association, qui réunit chaque année de nombreux étudiants des trois promotions. Le **samedi 3 février 2024** s'est tenu le procès d'un homme accusé de violences aggravées. Le procès se voulait le plus réaliste possible : sur la base d'un dossier rédigé par une équipe d'étudiants, l'accusation et la défense ont construit leurs argumentaires. Des témoins ont été entendus et des experts ont présenté leurs observations.

**Verdict** : le prévenu a été reconnu coupable des faits qui lui étaient reprochés et a été condamné à 3 ans d'emprisonnement dont 18 mois avec sursis.

### Actions sociales des étudiants du Collège de droit

Nous avons poursuivi notre engagement aux côtés de l'Association **Cop1 - Solidarités étudiantes**. Ainsi avons-nous participé à une nouvelle distribution de viennoiseries gratuites, au centre Assas, pour sensibiliser à la précarité étudiante. **Plus de 500 viennoiseries ont été distribuées !**

Les étudiants du Collège de droit se sont également mobilisés pour soutenir les **Restos du Cœur**. Une vente de gâteaux a été organisée et a permis de recueillir **217 euros** dont nous avons fait don à l'association.



## Sorties culturelles des étudiants du Collège de droit

Le semestre a été rythmé par de nombreuses sorties culturelles, proposées par le **pôle culture de l'Association**.

En particulier, des étudiants du Collège de droit ont eu le privilège d'assister à une représentation de *Lucrèce Borgia*, pièce écrite par **Victor Hugo** et mise en scène par **Denis Podalydès**, à la **Comédie Française**.



## Concours d'article juridique

La quatrième édition du concours d'article juridique de l'Association du Collège et de l'École de droit portait sur « **le droit souple** ». Le Prix du meilleur article a été attribué au binôme composé de **Bertrand de Charrette** et de **Victor Andrieux**, étudiants du Collège de droit, par le jury composé des Professeurs **Cécile Pérès**, **Marie Caffin-Moi** et **Thomas Genicon**. Félicitations à eux ! Leur article sera publié dans la *Revue de droit d'Assas*.

L'article de **Sarah Vivat** et **Jules Burgo**, primé l'année dernière, a été publié dans le numéro 27 de la *Revue de droit d'Assas*.

### Bienvenue au nouveau bureau !

L'assemblée générale de l'Association a eu lieu le 3 juillet dernier. **Maëlys Meury** et **Madeleine Le Dall** ont été respectivement élues aux postes de Présidente de la section Collège et Présidente de la section École.

Ont également été désignés : **Grégoire Lucas** (Président de la section Alumni), **Mathilde Charrière** (Secrétaire générale), **Victor Andrieux** (Secrétaire général adjoint), **Éléonore Leblin** (Trésorière) et **Louise Micheau** (Trésorière adjointe).

### Administration - Votre Bureau

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou suggestion !



**Maëlys Meury**  
Présidente de la section Collège  
3e année du Collège



**Grégoire Lucas**  
Président de la section Alumni  
Président de l'Association



**Madeleine Le Dall**  
Présidente de la section École  
2e année de l'École



**Mathilde Charrière**  
Secrétaire générale  
Alumni



**Victor Andrieux**  
Secrétaire général adjoint  
3e année du Collège



**Éléonore Leblin**  
Trésorière  
2e année de l'École



**Louise Micheau**  
Trésorière adjointe  
2e année du Collège



## Actualités des alumni

### Rencontres alumni



Deux rencontres alumni ont eu lieu ce semestre.

1°/ Le **lundi 15 mars 2024**, des étudiants du Collège et de l'École de droit ont eu le plaisir d'accueillir Mme **Clémence Landais**, magistrate et diplômée du Collège de droit.

Elle a présenté son parcours aux étudiants, a témoigné de son expérience au sein de la magistrature et a répondu aux nombreuses questions des étudiants intéressés par ce beau parcours. Nous la remercions de nous avoir honoré de sa présence !

2°/ Les métiers de la fonction publique constituent l'un des débouchés des étudiants de nos deux formations. Le **mardi 2 avril 2024**, nous avons reçu M. **Émile Blondet**, diplômé du Collège de droit et **ancien élève de l'École Nationale d'Administration**. Il a présenté aux étudiants sa formation et leur a livré de précieux conseils dans la préparation des concours administratifs. Nous le remercions chaleureusement de son témoignage !



### Examens, concours et recrutements

Dans cette rubrique, vous retrouverez des informations sur la réussite des alumni du Collège et de l'École de droit. Si vous souhaitez faire paraître une actualité vous concernant dans le prochain numéro, n'hésitez pas à nous contacter : [cdd.edd.paris2@gmail.com](mailto:cdd.edd.paris2@gmail.com).

La fin d'une année universitaire est le signe du départ d'une promotion vers de nouveaux horizons. Chaque année, les étudiants du Collège de droit sont admis dans de prestigieux masters.

En particulier, nous félicitons vivement les **16 étudiants** de troisième année admis aux programmes d'échange en Master avec l'**Université d'Oxford** et l'**University College of London (UCL)**.

Nous sommes également heureux de compter parmi nos diplômés **2 étudiants** admis à l'**École Normale Supérieure**.

Nous avons été également heureux d'apprendre le recrutement de trois de nos alumni en tant que **maîtres de conférences** : **Léa Bureau** (CDD, 2011), **Caroline Kahn** (CDD, 2015), **Quentin Monget** (CDD, 2014).





## Actualités des partenariats

### Rencontres avec les partenaires de l'Association

#### Côté Collège de droit



Le **vendredi 5 avril 2024**, des étudiants de deuxième année ont été reçus dans les locaux de l'**étude Cheuvreux**, partenaire de l'Association depuis 2023. Cette rencontre s'inscrivait dans le prolongement de la visite du Conseil Supérieur du Notariat, qui s'était tenue quelques semaines plus tôt. Les étudiants ont découvert les tâches concrètes du notaire en étude. Nous remercions l'Étude pour son accueil et, en particulier, Me **Coralie Leveneur**.

Puis, **au début du mois de juin**, un second groupe d'étudiants de troisième année du Collège de droit a été accueilli au cabinet **ReedSmith** pour un nouvel atelier de mentorat. Les étudiants ont été répartis par petits groupes et ont pu échanger, dans un cadre privilégié, avec des avocats du cabinet. Les étudiants les remercient très chaleureusement.

Le **jeudi 6 juin 2024**, les élèves de l'École de droit ont été conviés par les directeurs juridiques de L'Oréal, au sein de leurs locaux historiques rue Royale.

La découverte des activités et des enjeux des départements juridiques de L'Oréal a été pour eux une expérience extrêmement enrichissante, qui a permis de mieux comprendre le rôle crucial de la fonction juridique dans une entreprise d'une telle envergure et a aussi élargi leurs perspectives sur les opportunités de carrière dans ce domaine.

#### Côté École de droit



## Événements à venir

1° Le **mercredi 11 septembre 2024**, à 18h30, se tiendra la **rentrée solennelle du Collège et de l'École de droit**, au Centre Vaugirard 1, en présence de M. **Nicolas Bonnal**, président de la chambre criminelle de la Cour de cassation, qui fera le portrait de Pierre Truche, magistrat dans le procès Klaus Barbie.

2° Le **mercredi 18 septembre 2024** aura lieu la cérémonie de remise des diplômes du Collège de droit, au Centre Saint-Guillaume.

3° La remise des diplômes de l'École de droit est organisée le **mercredi 26 septembre 2024**, à 18h30, au Centre Vaugirard 1.